



Collectif régional interfédéral privé non-lucratif Contribution sur l'attractivité du secteur et de ses métiers Janvier 2022

Contribution à destination des pouvoirs publics départementaux, régionaux et nationaux

Notre collectif interfédéral est particulièrement attentif à accompagner, d'un volet de propositions, ses alertes répétées sur les capacités actuelles des acteurs bretons du secteur sanitaire, social, médico-social et de l'intervention à domicile à accompagner les personnes les plus vulnérables.

C'est pourquoi notre Collectif régional interfédéral a produit une première contribution en faveur de l'attractivité du secteur et de ses métiers à destination des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels.

Deux thématiques spécifiques ont été investiguées afin d'établir ces propositions : la question de l'attractivité, de la formation et de l'apprentissage, d'une part, et celle des parcours professionnels et de la qualité de vie au travail, d'autre part.

En préambule, le Collectif rappelle un certain nombre d'attentes (vision à long terme, stabilité, pérennité) concernant les politiques publiques régissant le secteur d'activités. Ces politiques doivent garantir aux opérateurs des modèles économiques équilibrés et durables. L'enjeu est celui de la capacité d'agir des structures, tout en bénéficiant de marges de manœuvre qui autorisent les expérimentations et innovations indispensables aux avancées du secteur.

1^{ERE} PARTIE : ATTRACTIVITE, FORMATION, APPRENTISSAGE

1. Propositions relatives à l'attractivité du secteur et de ses métiers

- Piloter une campagne régionale permanente de communication pour favoriser l'orientation de futurs professionnels vers les métiers du soin et de l'accompagnement :
 - Une campagne multi-cibles : *Grand public, collégiens, lycéens, prescripteurs de l'emploi (Pôle emploi, Missions locales, conseillers d'orientation, etc.), personnes en situation de reconversion professionnelle.*
 - Une campagne basée sur des messages positifs (des métiers porteurs de valeurs et de sens), battant en brèche les stéréotypes, et permettant aux prescripteurs de disposer d'éléments conformes à la réalité.
 - Une campagne itérative (au moins biannuelle).
- Soutenir et renforcer l'ouverture de nos structures vers l'extérieur. Associer les personnes accompagnées à un cycle de « *Journées Portes ouvertes de présentation des activités et des métiers* ».

- Porter une dynamique « GPEC territoriale » que des animateurs dédiés pourraient conduire en coordonnant et mettant en mouvement tous les acteurs. Des financements spécifiques devraient être ciblés.
- Ancrer la promotion du secteur et des métiers à l'échelle territoriale (*Mutualisation d'initiatives au profit de l'ensemble des établissements et services d'un bassin d'emploi : mobilité inter-employeur, formation initiale au cœur des territoires éloignés des pôles d'attractivité...*).

2. Propositions relatives à la formation professionnelle et à l'apprentissage

- Poursuivre le déploiement du *Plan de relance économique* au-delà de 2022.
- Diminuer le reste à charge pour les employeurs qui encouragent les contrats d'apprentissage (Par exemple, pour une association de 1 600 ETP, un plan massif de recrutement d'apprentis génère un reste à charge de 1,2 M€).
- Déployer une offre de formation par apprentissage comme en formation initiale au plus près des territoires, afin d'éviter l'éloignement géographique entre lieu de vie des futurs stagiaires, lieu de formation et lieu de stage.
- Développer les stages de découverte, l'alternance et élaborer une démarche d'accompagnement des stagiaires/apprentis en interne :
 - Travailler la formation et valoriser les tuteurs et maîtres de stage.
 - Former l'encadrement et mettre en place des formations « Tutorat ».
- Inciter les structures à recourir aux services civiques pour attirer des jeunes.
- Travailler conjointement entre organismes gestionnaires et organismes de formation sur les contenus de formation, les métiers de demain, les nouveaux besoins de formation, les certifications, les référentiels et contenus de formation plus adaptés aux pratiques professionnelles, les méthodes (*ex : médiation active vers l'emploi, démarches « aller vers », etc*).
- Élargir les cibles habituelles de bénéficiaires formation, notamment aux publics éloignés de l'emploi (*ex : SIAE, segmentation de certaines formations, « parcellisation » de métiers pour les rendre accessibles, etc*).
- Favoriser et renforcer les passerelles entre les différentes formations tant du point de vue des formations supérieures que du point de vue des formations sectorielles (pouvoir passer d'aide-soignant à éducateur par exemple).
- Renforcer la VAE et les dispositifs d'évolution de carrière.
- Faire participer aux formations des personnes concernées par nos accompagnements (précarité, handicap, aidant, etc).

3. Propositions relatives au développement de partenariats

- Soutenir la proposition de création d'un collectif régional réunissant l'ensemble des acteurs publics et privés non-lucratifs concernés par l'amélioration de l'attractivité du secteur et de ses métiers (*cf. proposition déjà indiquée ci-dessus*).
- Sensibiliser les institutionnels bretons sur la diversité de nos besoins et de nos métiers, et contribuer à la structuration d'une véritable filière de formation. Nous devons notamment nous impliquer dans la future stratégie régionale de l'offre de formation sanitaire et sociale portée par le Conseil Régional.
- Associer à ces réflexions les élus et l'ensemble des EPCI de la région (métropoles, agglomérations, intercommunalités...) sous l'angle de l'attractivité des métiers au cours des territoires (travailler avec les directions emplois/insertion, avec les CCAS...).
- Collaborer avec les représentants de l'Éducation nationale afin de :

- Organiser une campagne régionale d'information/sensibilisation auprès des collégiens/lycéens, dès la 4^{ème} et tout au long du secondaire.
- Conduire des actions auprès des jeunes déscolarisés (*ex : stages, en partenariat avec Missions locales*).
- Rencontrer les branches professionnelles également confrontées à des tensions RH (hôtellerie-restauration...).
- Se mettre en lien avec la DREETS sur les dispositifs type « cellules de reclassement » lors de plan de sauvegarde de l'emploi sur certains territoires et ainsi proposer des dynamiques de reconversion professionnelle dans les métiers du soin et de l'accompagnement. Ceci en lien avec le dispositif transition collective mis en place.
- Contribuer à des objectifs de diffusion régionale des dispositifs portés par les Opérateurs de Compétences (OPCO) et Pôle emploi (*Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) et Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) par exemple*).
- Renforcer la connaissance des enjeux et problématiques des organismes de formation par les fédérations.
- Associer à nos réflexions les fédérations représentatives des acteurs de la formation (UNAFORIS, Croix Rouge, les écoles de formation sanitaires, les écoles de formation des travailleurs sociaux, les IFSI...)

2^{EME} PARTIE : PARCOURS PROFESSIONNELS ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

1. Propositions relatives à l'amélioration des parcours professionnels (*Dans un contexte, pour les fédérations employeurs FEHAP, NEXEM et Croix Rouge, d'élaboration d'une convention collective unique étendue, plus agile et moins axée sur les diplômés*).

- Garantir aux gestionnaires une marge financière permettant, en cas de formation d'un salarié, de financer celle-ci, ainsi que le remplacement du salarié concerné.
- Favoriser la mobilité des salariés pour leur permettre de découvrir d'autres métiers, y compris dans d'autres structures (GPEC territoriale).
- Construire des parcours de découverte croisée de nos métiers (parcours social - domicile - médico-social – sanitaire).
- Renforcer la relation à l'OPCO sur ce sujet.

2. Propositions relatives à l'amélioration de la qualité de vie au travail

- Favoriser des organisations de travail souples qui préservent les équilibres vie professionnelle-vie privée. Cette proposition implique des effectifs et des ratios d'encadrement sans doute plus importants pour y parvenir.
- Soutenir des actions permettant aux organismes gestionnaires de définir et mettre en œuvre des actions liées à la Responsabilité Sociétale des Organisations et au Développement durable.
- Appuyer les organismes gestionnaires sur le renforcement de leurs démarches « Marque employeur ».

3. Propositions relatives à la rémunération des salariés (*en dehors des attentes d'ores et déjà exprimées dans le cadre du Ségur de la santé – Mission Laforcade - Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social*).

- Lutter contre la précarisation des salariés.
 - Organiser des actions permettant aux organismes gestionnaires de développer des outils tels que les accords d'intéressement, l'aide à l'installation dans le logement (en lien avec les bailleurs sociaux), l'aide aux transports ...
 - Développer l'offre supra-salariale : sur-mutuelle, chèques déjeuner, accès à des crèches collectives, séances bien être, etc).
-

Vous l'aurez compris, notre Collectif Inter-Fédéral est particulièrement mobilisé pour réussir notre ambition partagée : faire du soin et de l'accompagnement un axe majeur des politiques publiques.

Dans un esprit proactif, notre action s'inscrit ainsi dans les travaux nationaux actuellement en cours. La richesse de notre démarche, engagée depuis de nombreux mois, pourrait ainsi utilement nourrir ces réflexions.

Notre rayonnement régional breton, la très grande pluralité de nos organisations mais aussi nos complémentarités sont des atouts pour décliner avec les pouvoirs publics et nos autres partenaires en région les suites qui seront données à la conférence nationale.

Signataires :

ADEDOM – Elise GOUGEON, Déléguée territoriale, bretagne@adedom.fr

ADMR – Jean ARDEVEN, Président du Comité Régional, comite.regional@admr35.org

ANMECS – Alain VINCIARELLI, Président, alain.vinciarelli@avsea88.com

APF FRANCE HANDICAP – Jean-François DIETRICH, Directeur régional Bretagne, jean-francois.dietrich@apf.asso.fr

CNAEMO – Céline JAMET-MONS, Vice-Présidente, c.jamet@thietreville-asso.fr

CNAPE – Emmanuel PANIS, Délégué régional, emmanuel.panis@arass.fr

CROIX ROUGE FRANÇAISE – Françoise FROMAGEAU, Déléguée régionale, ffromageau.sivignon@gmail.com

FAS – Valérie HAMDI, Déléguée régionale, valerie.hamdi@federationsolidarite.org

FEHAP – Hélène BLAIZE, Déléguée régionale, helene.blaize@ildys.org

FISAF – Marie-Laure LECORRE, Administratrice, dg@agd56.fr

FN3S – Jacques LE PETIT, Président, jacques.lepetit@fn3s.fr

FNAT – Véronique POEHR, référente territoriale, v.poehr@acap22.fr

NEXEM – Matthieu THIEBAULT, Délégué régional, m.thiebault@adapei35.asso.fr

UNA BRETAGNE – Guy CROISSANT, Président, gcroissant2@orange.fr

UNAPEI BRETAGNE - Jack MEUNIER, Président, j.meunier@adapei35.asso.fr

URIOPSS BRETAGNE – Nathalie PERRET-LAUNAY, Directrice, n.perret-launay@uriopss-bretagne.fr